



Plus d'épargne chez les plus aisés, plus de dépenses contraintes chez les plus modestes

En 2017, le revenu disponible brut (RDB) des ménages s'élève en moyenne à 45 876 euros et leur dépense de consommation à 38 570 euros. Ainsi, leur taux d'épargne est de 15,9 %.

Les disparités sont importantes entre les diverses catégories de ménages. Le RDB moyen par unité de consommation des 20 % de ménages les plus modestes est 4,3 fois inférieur à celui des 20 % les plus aisés. Ce rapport était de 4,8 en 2011. En tenant compte des transferts sociaux en nature dont bénéficient les ménages, les inégalités se réduisent, avec un rapport de 1 à 3 entre le premier et le dernier cinquième de la distribution.

Les taux d'épargne progressent avec le revenu. Les ménages les plus modestes consacrent une part plus importante de leurs dépenses à des consommations « contraintes ».

Jérôme Accardo, Sylvain Billot (Insee)

En 2017, le **revenu disponible par unité de consommation** (UC) est de 29 954 euros, soit environ 2 500 euros par mois (*figure 1*). Cette moyenne cache d'importantes disparités entre les ménages des différents **quintiles** de niveau de vie, classiquement défini comme le revenu disponible brut par unité de consommation (RDB/UC). Le revenu moyen par UC du premier quintile (les 20 % les plus modestes) est de 1 100 euros par mois, contre 4 700 euros pour celui du dernier quintile (les 20 % les plus aisés).

En ne tenant compte que des **revenus nets d'activité** et des **revenus du patrimoine**, l'écart entre le premier et le dernier quintile serait de 1 à 10. La prise en compte des **transferts nets** le réduit à 4,3.

La structure du revenu disponible brut varie fortement entre les différents quintiles. Pour les ménages les plus aisés, les revenus d'activité indépendante et les **revenus financiers** pèsent beaucoup plus : respectivement 14 % et 11 % du RDB de ces ménages, contre au plus 2 % et 3 % pour les autres ménages (*figure 2*).

Pour les plus aisés, la part des transferts nets est aussi bien plus faible (4 %) que

chez les autres ménages (où, selon le quintile, elle est comprise entre 16 % et 57 %) : en effet, celle des impôts directs est la plus élevée (27 %) chez les ménages les plus aisés, qui contribuent pour près des deux tiers à l'impôt total. Les prestations reçues par ces ménages représentent quant à elles 28 % du RDB, ce qui reste assez proche des 35 % moyens : en montant, du fait en

particulier des prestations retraites, les prestations reçues par les ménages les plus aisés sont deux fois plus élevées que celles des ménages les plus modestes.

Pour les 20 % les plus modestes, les transferts nets représentent plus de la moitié du RDB, alors que, pour les autres ménages, ce sont les revenus d'activité qui représentent la plus grande partie du RDB.

1 Décomposition du revenu disponible brut des ménages selon les quintiles de RDB/UC en 2017

	montant moyen annuel par ménage en euros					
	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	Ensemble
Revenus nets d'activité (1)	6 962	16 560	24 141	33 508	60 808	28 396
Salaires nets	6 754	16 194	23 562	32 478	48 854	25 568
Revenus primaires des entrepreneurs indépendants nets	208	366	579	1 031	11 955	2 828
Revenus du patrimoine (2)	1 614	3 360	6 267	9 641	23 658	8 908
Revenus financiers	210	437	785	1 419	9 822	2 535
Revenus du logement	1 405	2 922	5 482	8 222	13 836	6 373
Transferts nets (3)	11 340	10 665	9 776	7 979	3 099	8 572
Prestations	12 618	12 930	13 923	16 049	24 853	16 075
Impôts	- 679	- 1 720	- 3 673	- 7 755	- 24 007	- 7 567
Autres transferts	- 600	- 544	- 473	- 316	2 253	64
Revenu disponible brut (1)+(2)+(3)	19 916	30 585	40 185	51 128	87 565	45 876
Revenu disponible brut par unité de consommation (RDB/UC)	13 173	20 273	26 112	32 702	56 153	29 954

Champ : France, ménages ordinaires.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2014 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017.

Entre 2011 et 2017, la baisse des revenus financiers réduit les écarts de revenu

Les écarts de revenu disponible entre les quatre premiers quintiles sont assez stables sur la période. En revanche, le cinquième quintile se rapproche du RDB moyen (de 2,0 fois en 2011 à 1,9 fois en 2017).

En effet, sur cette période, le RDB des 20 % les plus aisés baisse de 6,7 % en euros constants (figure 3), principalement en raison de la chute de leurs revenus financiers (-30,6 %). Cela est non seulement dû à la crise, mais aussi au changement temporaire de fiscalité avec la fin du prélèvement libérateur pour les intérêts et les dividendes, soumis de 2013 à 2017 au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus des ménages des quatre premiers déciles progressent en euros constants. La croissance du RDB du premier quintile s'explique par une hausse des transferts nets supérieure à la baisse des salaires nets ; en effet, le profil des ménages du premier quintile change : en 2017, il y a davantage d'allocations chômage et moins de salaires qu'en 2011. La croissance du RDB des quintiles intermédiaires s'explique presque intégralement par la hausse des salaires nets.

Consommation et épargne varient en fonction du niveau de vie

La structure de la consommation des ménages varie selon le quintile de RDB/UC auquel ils appartiennent (figure 4). En 2017, le poids de l'alimentation dans la dépense des plus modestes est ainsi supérieur de 4,6 points à celui des plus aisés ; en proportion de leur consommation totale, les premiers dépensent aussi deux fois plus en communications que les derniers, et deux fois plus en alcools et tabac. En revanche, la part budgétaire de l'ameublement et de l'entretien de la maison est moins importante, reflétant la plus faible proportion de propriétaires dans ce premier quintile. Ils dépensent aussi moins en hôtels et restaurants.

Le plus souvent, la structure du panier de consommation reste néanmoins assez proche pour tous les quintiles. Elle est nettement moins contrastée que la structure du revenu. Les niveaux de consommation sont eux aussi moins dispersés que les revenus, même si les écarts restent marqués : entre les ménages du premier quintile de RDB/UC et ceux du dernier, la dépense de consommation par UC varie de 1 à 3,1 (contre 1 à 4,3 pour le RDB). Autrement dit, l'épargne d'un ménage, c'est-à-dire la différence entre son RDB et sa dépense de consommation, est, en proportion de son revenu, d'autant plus importante qu'il est aisé : en 2017, le taux d'épargne passe de 2,7 % du RDB pour les ménages du premier quintile à 28,4 % chez ceux du dernier quintile (figure 5).

Pour un quintile donné, les fluctuations du taux d'épargne entre 2011 et 2017 sont délicates à interpréter : le revenu comme la consommation sont en effet estimés avec

une marge d'erreur de plus de 1 %. Les taux d'épargne auraient tendance à augmenter pour les quatre premiers quintiles, reflétant des revenus un peu plus dynamiques que la

2 Structure du revenu disponible brut des ménages selon les quintiles de RDB/UC en 2017

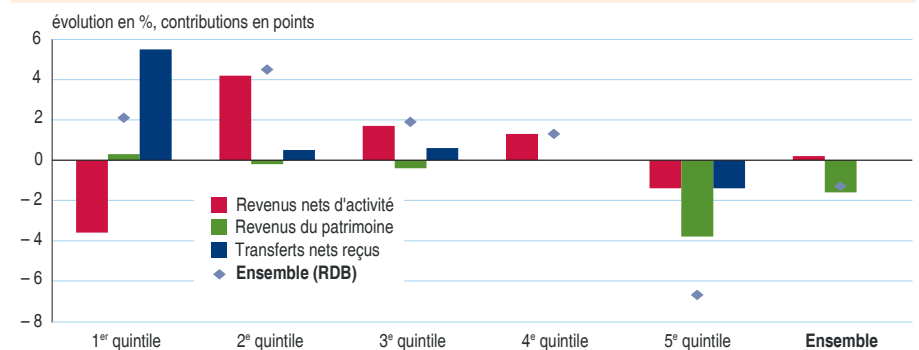
	en % du revenu disponible brut					
	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	Ensemble
Revenus nets d'activité	35	54	60	66	69	62
Salaires nets	34	53	59	64	56	56
Revenus primaires des entrepreneurs indépendants nets	1	1	1	2	14	6
Revenus du patrimoine	8	11	16	19	27	19
Revenus financiers	1	1	2	3	11	6
Revenus du logement	7	10	14	16	16	14
Transferts nets reçus	57	35	24	16	4	19
Prestations	63	42	35	31	28	35
Impôts	-3	-6	-9	-15	-27	-16
Autres transferts	-3	-2	-1	-1	3	0
Revenu disponible brut	100	100	100	100	100	100

Lecture : en 2017, les revenus nets d'activité des ménages du 4^e quintile de RDB par unité de consommation (UC) représentent 66 % de leur RDB.

Champ : France, ménages ordinaires.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2014 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017.

3 Contributions à l'évolution du revenu disponible brut en euros constants entre 2011 et 2017 selon les quintiles de RDB/UC



Lecture : le RDB des ménages du 5^e quintile de RDB par unité de consommation (UC) baisse de 6,7 % entre 2011 et 2017 ; les revenus du patrimoine y contribuent à hauteur de -3,8 points.

Champ : France, ménages ordinaires.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2014 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2011-2017.

4 Composition de la dépense de consommation des ménages en 2017 selon les quintiles de RDB/UC

	en % de la dépense de consommation totale					
	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	Ensemble
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	16,3	15,3	14,4	13,2	11,7	13,6
Boissons alcoolisées et tabac	5,3	5,0	4,2	3,4	2,8	3,8
Articles d'habillement et chaussures	4,7	3,6	3,3	3,4	3,6	3,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	26,5	26,7	27,9	28,2	26,9	27,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation	3,7	4,0	4,4	4,9	6,0	4,9
Santé	4,1	4,4	4,4	4,0	3,9	4,1
Transports	11,9	13,2	12,8	13,5	13,6	13,2
Communications	3,9	3,1	2,6	2,2	1,8	2,5
Loisirs et culture	7,1	6,9	7,6	8,0	8,4	7,8
Éducation	0,7	0,4	0,5	0,4	0,6	0,5
Hôtels, cafés et restaurants	5,1	5,4	5,9	6,3	8,6	6,7
Autres biens et services	10,7	12,0	12,0	12,4	12,1	12,0
Dépense de consommation par ménage (en euros)	19 377	29 060	36 307	45 386	62 722	38 570
Dépense de consommation par unité de consommation (en euros)	12 816	19 262	23 592	29 029	40 222	25 184

Lecture : en 2017, les dépenses de santé des ménages du 3^e quintile de RDB par unité de consommation (UC) représentent 4,4 % de leur dépense de consommation.

Champ : France, ménages ordinaires.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014 ; enquête Budget de famille 2017.

consommation. En revanche, le taux d'épargne des 20 % de ménages les plus aisés perd 5 points, dont 3 points entre 2012 et 2013. En effet, le RDB du dernier quintile connaît une baisse marquée dans cette période : les profits distribués par les entreprises se réduisent, en raison d'une fiscalité sur les revenus financiers plus importante après 2012. Cette tendance devrait s'inverser à compter de 2018, avec le retour à une fiscalité plus favorable.

La composition du revenu varie selon l'âge

Les écarts de revenu selon l'âge sont moins élevés qu'entre les quintiles de « niveau de vie » : les 40-49 ans, catégorie la plus aisée, perçoivent un revenu par ménage deux fois plus élevé que les moins de 30 ans, les plus modestes. En revanche, la composition du revenu varie fortement selon l'âge : chez les ménages seniors (60 ans ou plus), les prestations (principalement les pensions de retraite) représentent près de 70 % du RDB, contre 15 % pour les ménages plus jeunes. Chez les moins de 60 ans, les revenus d'activité constituent la source essentielle de revenu (86 % du RDB). La variation avec l'âge de la part des revenus du patrimoine est elle aussi marquée, autant qu'entre quintiles de RDB/UC : ils composent près de 30 % du RDB des 70 ans ou plus (dont la moitié correspond aux **loyers imputés** aux ménages propriétaires de leur résidence principale), contre 7 % chez les moins de 30 ans.

Entre 2011 et 2017, les revenus des ménages les plus âgés (70 ans ou plus) s'accroissent fortement (+ 8,6 % en euros constants) en raison du dynamisme des prestations retraites. C'est en partie lié à un effet de composition : la part des retraités cadres ou professions intermédiaires a augmenté. En revanche, le revenu des ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) diminue.

La taille des ménages varie beaucoup selon l'âge. Ainsi, en prenant en compte la taille des ménages, les ménages de 70 ans ou plus ont le niveau de vie (RDB/UC) le plus élevé, tout en ayant un RDB moyen par ménage inférieur à celui des autres ménages, hormis ceux de moins de 30 ans.

Par rapport aux plus jeunes, les seniors dépensent une plus grande part en alimentation et, au contraire, sensiblement moins en transports et en hôtels et restaurants. Ceux-ci (et notamment les 70 ans ou plus) dégagent le plus fort taux d'épargne (21,8 %, contre 15,9 % en moyenne en 2017). De façon générale, pour les personnes vivant en logement ordinaire (*sources*), le taux d'épargne croît régulièrement avec l'âge, de moins de 9 % chez les moins de 40 ans à 17,8 % chez les 50-59 ans. Ce n'est pas nécessairement le cas pour les personnes les plus âgées, dont une large proportion vit en institution.

Selon la catégorie socioprofessionnelle (de la personne de référence du ménage), toutes les catégories dégagent une capacité d'épargne, plus ou moins importante, à l'exception des employés, groupe dont le RDB/UC est le plus faible.

Des dépenses plus fortement contraintes pour les ménages les plus modestes

Le poids des **dépenses pré-engagées** (essentiellement liées au logement) est assez homogène selon le RDB/UC. En revanche, hors loyers imputés (considérés comme une dépense en comptabilité nationale, mais non ressentis comme telle par les ménages puisqu'il ne s'agit pas d'une dépense effective), il décline nettement quand le niveau de vie progresse. Il en est de même pour les **dépenses peu compressibles**, si bien que, pour les ménages les plus modestes, les choix de consommation sont plus contraints et la part des **dépenses compressibles** est réduite : en 2017, rapportées à l'ensemble des dépenses hors loyers imputés, elles représentent 35 % de leur consommation, contre 50 % pour les plus aisés (*figure 6*).

Les ménages les plus jeunes ont un revenu plus faible que la moyenne, mais une part des dépenses compressibles plus élevée que

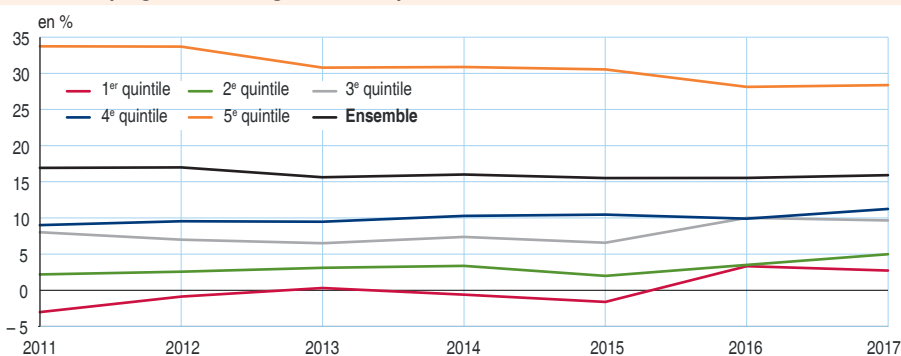
la moyenne (47 % contre 43 % en 2017), si bien que leurs choix de consommation sont moins contraints. En revanche, pour les ménages retraités agriculteurs, ouvriers et employés, la part des dépenses compressibles est très faible (entre 30 % et 34 %), en raison notamment du poids important de leurs dépenses alimentaires.

Prendre en compte le revenu disponible brut ajusté pour mesurer les inégalités

Le **revenu disponible brut ajusté** (RDBA) des ménages ajoute les **transferts sociaux en nature** au revenu disponible des ménages. Ces transferts représentent environ 20 % du RDBA. Avec les transferts en espèces, ils représentent en moyenne 35 % du RDBA, 70 % pour les ménages du premier quintile et moins de 20 % pour le dernier quintile.

Le RDBA est un indicateur plus pertinent du « niveau de vie » des ménages que le RDB puisqu'il prend en compte des transferts sociaux correspondant à la valeur de biens et services consommés par les ménages mais pris en charge par la collectivité. La prise en compte des transferts sociaux en nature réduit significativement les inégalités entre ménages : le RDBA des ménages les plus

5 Taux d'épargne des ménages selon le quintile de RDB/UC entre 2011 et 2017



Champ : France, ménages ordinaires.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2014 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2011-2017 ; enquêtes Budget de famille 2011 et 2017.

6 Composition de la dépense de consommation (hors loyers imputés) des ménages ordinaires en 2017

	en %		
	Dépenses pré-engagées	Dépenses peu compressibles	Dépenses compressibles
1 ^{er} quintile de RDB/UC	31,5	33,6	34,9
2 ^e quintile	29,1	34,1	36,8
3 ^e quintile	24,9	34,8	40,3
4 ^e quintile	21,9	33,5	44,5
5 ^e quintile	19,0	31,3	49,7
Moins de 30 ans	25,7	27,2	47,1
30-39 ans	21,7	30,0	48,4
40-49 ans	20,8	33,2	46,0
50-59 ans	23,3	34,4	42,3
60-69 ans	24,9	35,5	39,6
70 ans ou plus	29,3	35,6	35,1
Ensemble	23,8	33,2	43,0

Lecture : en 2017, les dépenses compressibles représentent 47,1 % de la consommation des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014 ; enquête Budget de famille 2017.

aisés (dernier quintile) est 3,0 fois plus élevé que celui des plus modestes (premier quintile), alors que leur RDB est 4,4 fois plus élevé.

En outre, les transferts sociaux en nature ont amorti les effets de la crise de 2008 sur le niveau de vie des ménages, notamment entre 2011 et 2013, période au cours de laquelle le RDB a chuté lourdement. Alors que le RDB moyen des ménages a baissé de 1,3 % (en euros constants) entre 2011 et 2017, le RDBA est resté quasi stable (-0,1 %). Les évolutions sont néanmoins contrastées entre catégories de ménages. Ainsi, les transferts sociaux en nature baissent légèrement chez les moins de 30 ans alors qu'ils s'accroissent de 10 % chez les 70 ans ou plus. Ce sont surtout les transferts en santé qui augmentent dans cette catégorie, en raison de la part plus importante des personnes très âgées, qui souffrent plus fréquemment de pathologies lourdes. ■

Sources

Chaque année, les **comptes nationaux** établissent, dans le compte des ménages, le niveau et la composition du revenu disponible brut et de la dépense de consommation. Depuis 2009, l'Insee a publié plusieurs décompositions de ce compte selon différentes catégories de ménages. Ces travaux, qui ont ensuite été conduits aussi à l'étranger, consistent à répartir entre les groupes sociodémographiques (selon le niveau de vie, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, etc.) chaque composante du revenu ou de la consommation en s'appuyant sur les enquêtes de l'Insee auprès des ménages portant sur les thèmes des revenus et de la consommation.

Cette étude actualise les études antérieures et présente des chiffres cohérents avec la nouvelle base 2014 des comptes nationaux. La méthodologie est aussi améliorée sur plusieurs points. En particulier désormais, le calcul des profils de revenus s'appuie sur les seules **enquêtes Revenus fiscaux et sociaux** (2011 à 2017), et pour les profils de consommation, sur les **enquêtes Budget de famille** (2011 et 2017). La meilleure comparabilité temporelle des données d'enquêtes accroît la fiabilité des évolutions.

Le champ géographique est la France. La décomposition ne porte cependant que

sur les ménages vivant en « **logement ordinaire** », c'est-à-dire ne vivant pas dans une communauté (cités universitaires, Ehpad, couvents, prisons, etc.) ; les enquêtes utilisées ne portent en effet que sur ces ménages. Les agrégats répartis par la décomposition sont corrigés en conséquence et diffèrent légèrement des agrégats figurant dans le compte des ménages.

Définitions

Un **loyer imputé** est, selon la comptabilité nationale, un loyer correspondant à ce que les ménages propriétaires paieraient pour se loger s'ils étaient locataires. Il est évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché. Ce loyer imputé est enregistré comme une production pour compte propre de services de logement des propriétaires occupants. Il augmente simultanément leur revenu (déduction faite des charges) et leur consommation.

Un **quintile** est, ici, un ensemble de ménages regroupés en fonction de leur « niveau de vie », au sens du revenu disponible brut par unité de consommation. Par exemple, le premier quintile désigne le cinquième le plus modeste des ménages, le second quintile désigne le cinquième suivant, etc.

Le **revenu disponible brut des ménages (RDB)** comprend les revenus nets d'activité, les revenus du patrimoine et les transferts nets reçus. C'est le revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir.

Le **revenu disponible brut ajusté des ménages (RDBA)** est le revenu disponible brut augmenté des transferts sociaux en nature.

Le **revenu net d'activité** inclut les salaires nets (salaires bruts diminués de l'ensemble des cotisations salariales, y compris celles versées aux complémentaires santé) et les revenus nets des entrepreneurs individuels.

Les **revenus du patrimoine** regroupent, d'une part, les **revenus financiers**, c'est-à-dire les intérêts nets reçus, les revenus distribués des sociétés (dont les dividendes), les autres revenus d'investissement et les revenus des terrains et gisements et, d'autre part, les **revenus immobiliers**, qui comprennent les revenus fonciers reçus par les bailleurs, mais aussi des revenus imputés aux propriétaires occupant leur propre logement (loyers imputés).

Les **transferts nets** comprennent en positif les prestations en espèces (y compris les

retraites) et en négatif les impôts courants sur le revenu et le patrimoine, ainsi qu'un reliquat d'autres transferts courants.

Les **transferts sociaux en nature** incluent les prestations en nature (prise en charge par les administrations publiques de la consommation des ménages en biens et services marchands : médicaments, soins médicaux) et la valeur des services individualisables non marchands produits par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (éducation par exemple).

Les **unités de consommation (UC)** sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

La consommation peut être décomposée en trois parties :

– les **dépenses pré-engagées** sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Elles comprennent essentiellement les dépenses de logement et les frais associés (eau, électricité et autres charges courantes), ainsi que les services financiers et assurances (hors assurance-vie) ;

– les **dépenses peu compressibles** sont des postes de consommation difficilement arbitrables à court terme parce qu'ils répondent à des besoins essentiels : dépenses alimentaires, de santé, d'éducation, de carburants ou de services de transports ;

– les **dépenses compressibles** sont les postes les plus arbitrables et donc a priori les plus sensibles aux évolutions de revenu.

L'**épargne** est la part du revenu disponible des ménages qui n'est pas utilisée en dépense de consommation finale.

Pour en savoir plus

- Beatriz M., Billot S., Laboureau T., « Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2019.
- Accardo J., Billot S., Buron M.-L., « Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015 », in *L'Économie française*, coll. « Insee Références », juillet 2017.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédactrices en chef :
A. Goin, S. Pujol
Rédacteurs :
P. Glénat, C. Lesdos-Cauhapé
Maquette : B. Rols, RPV
Code Sage : IP201815
ISSN 0997 – 3192 (papier)
ISSN 0997 – 6252 (web)
© Insee 2020

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

